

Mohamed
ELLOUMI
Laboratoire
d'Economie Rurale
Institut National de
la Recherche
Agronomique de
Tunisie

L'AGRICULTURE FAMILIALE : PERMANENCE ET DIVERSITE

L'agriculture familiale, dont la disparition a souvent été annoncée comme inéluctable (GERVAIS, SERVOLIN, WEIL ; 1965), continue à caractériser un bon nombre de sociétés rurales, notamment celles des pays méditerranéens et reste même dominante dans les pays de la rive sud de cette zone.

En effet, malgré les crises et ruptures qu'ont connues les configurations méditerranéennes, l'agriculture familiale a pu se maintenir et s'adapter à différentes situations grâce à la mise au point de mécanismes de régulation face à différentes formes d'aléas, climatiques mais aussi économiques et politiques (PASCON et al. 1984). La juxtaposition de ces mécanismes se traduira par une grande diversité des modalités de mise en valeur des terres tant sur le plan technique que sur celui de l'organisation sociale et par la permanence, dans certains cas par l'ubiquité, de l'agriculture familiale (LE COZ, 1990).

DEFINITION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

L'agriculture familiale recouvre, comme il sera vu plus loin, des situations sociales et économiques diverses. Nous la définirons, ici, comme une agriculture où les décisions de production sont prises au sein de la famille du chef d'exploitation et où la force de travail est en majorité, mais non exclusivement, issue de cette même famille. Cette définition sous-entend des rapports assez étroits entre famille et exploitation en termes de reproduction et de fonctionnement (finalité et objectif). Sur ce point certains parlent de système "exploitation-famille".

Ainsi, le critère taille ne peut être un critère distinctif de l'exploitation familiale, de même que l'absence ou la présence du salariat, l'autoconsommation ou encore le niveau d'intégration à l'économie de marché.

PERMANENCE ET UBIQUITE

Avec plus ou moins d'importance selon les pays, l'agriculture familiale se maintient¹. Elle constitue même un élément important des organisations sociales rurales de la majorité des espaces de la région².

NOTES

(1) La place de cette agriculture peut correspondre statistiquement soit au maintien, et même à l'accroissement du nombre absolu des exploitations (des pays du Maghreb), soit à un maintien relatif de chaque catégorie d'exploitation avec une réduction du nombre total des exploitations agricoles, (comme c'est le cas éventuellement en France, par exemple).

(2) Dans le cas de l'agriculture tunisienne, le fait se traduit par une augmentation du nombre total des exploitations et une stagnation du salariat dans l'agriculture ; les effectifs d'exploitations sont passés de 325 000 unités en 1961/62 à 376 000 en 1989. Le nombre de salariés a stagné aux environs de 140 000 personnes. (Données du Ministère de l'Agriculture)

La permanence que l'on observe nécessite en effet plus qu'un renouvellement à l'identique. Elle exige un processus d'adaptation continu et une réinvention des formes de production et de reproduction.

De façon générale, le phénomène de permanence de cette forme d'agriculture ne doit pas être compris comme une simple résistance à la disparition d'un type donné d'agriculture, mais plutôt comme un ensemble de mécanismes en perpétuel mouvement permettant à une agriculture familiale, mais dont l'insertion dans l'économie de marché est de plus en plus grande, de se maintenir, voire dans certaines phases d'occuper une plus grande place dans la structure sociale rurale³.

Sur le plan théorique, plusieurs thèses ont été avancées pour expliquer ce maintien : sans entrer dans les détails, la proposition pour les pays développés qui semble être la plus pertinente est celle de la décomposition de la paysannerie (CAVAILHES, 1981)⁴.

Pour les pays du Maghreb, les mutations de la société rurale et le renforcement du rôle du marché, de même que l'apparition de nouveaux organes relais du pouvoir de l'Etat, ont induit une évolution de l'ensemble rural et un changement de fonction et de rôle de l'agriculture familiale. Cette dynamique ne va pas engendrer une situation nouvelle avec mode de production dominant ; elle va plutôt favoriser la juxtaposition de plusieurs formes en devenir.

Par opposition à une paysannerie en décomposition dans les pays du nord, nous avons, à divers degrés, une "paysannerie composite" dans les pays du sud (PASCON, 1977).

Dans ce contexte, les fonctions jouées par l'agriculture familiale au nord et au sud de la Méditerranée sont différentes.

Au nord, on rencontre trois situations principales :

- l'attente avant le départ et la prolétarianisation. L'agriculture familiale est alors réduite à intervenir comme réserve de main-d'oeuvre pour les autres secteurs de l'économie (BAPTISTA, 1991) ;
- la résistance à la marginalisation d'une couche d'agriculteurs et souvent d'une zone entière ;
- enfin, dans d'autres cas l'exploitation familiale est l'élément principal de la formation sociale dans le milieu rural en question (SILVA, 1988).

Au sud, ce type d'agriculture reste l'élément principal avec un rôle de refuge et de sécurité (de l'emploi, de l'approvisionnement alimentaire et de l'habitat), mais aussi de production et d'approvisionnement du marché urbain. Enfin il figure un lieu d'accumulation et de génération de surplus pour l'ensemble de l'économie.

DE LA DIVERSITE DES LOGIQUES

La pluralité exprimée dans les pratiques et les cultures différentes, les écarts technologiques et les paysages hétérogènes, a des significations particulières selon la hauteur du niveau d'analyse (région, pays, ou micro-zone).

Mais, la diversité manifeste davantage une multiplicité des logiques familiales qui gouvernent le fonctionnement de l'exploitation.

NOTES

(3) Cf. Les travaux du RAFAC (Réseau Agricultures Familiales Comparées). Ce réseau a été créé en Janvier 1984 au cours d'un séminaire tenu au CIHEAM-IAM, Montpellier Il comprend des chercheurs en économie et sociologie rurales provenant d'une quinzaine d'institutions de recherche du pourtour méditerranéen. Il a organisé une dizaine de rencontres et réalisé trois publications.

(4) Pour les pays de la rive nord de la Méditerranée il faut signaler des différences sensibles quant à l'évolution des structures agraires notamment entre les pays anciennement membres de la CEE qui ont connu une réduction du nombre d'exploitations et ceux qui ont adhéré récemment et dont les structures ont peu évolué tels que le Portugal ou la Grèce.

On rencontre des logiques où priment la production agricole et la constitution d'une capacité productive suffisante, ce qui suppose une affectation prioritaire du surplus, quand il existe, à l'appareil de production. Dans d'autres cas, la reproduction de la famille prime et absorbe une bonne partie des revenus dégagés par l'activité agricole ; on peut même assister alors à une décapitalisation pour la satisfaction de besoins sociaux.

La diversité des logiques induit nécessairement une diversité des comportements de gestion de l'exploitation avec des phases de développement-accumulation et, des phases de stagnation-décapitalisation.

Aussi, la diversité des fonctions de l'agriculture familiale, sa permanence, traduisent-elles les deux faces d'une même réalité : du fait même de cette diversité dans le fonctionnement et dans les mécanismes de régulation (et parce qu'elle joue des rôles différents selon le milieu), cette agriculture se maintient dans les formations sociales des pays méditerranéens.

LES MECANISMES DE FONCTIONNEMENT

Que ce soit dans les pays du nord ou ceux du sud la perdurance de l'agriculture familiale est la résultante de mécanismes qui ont des fondements proches (Collectif 1991).

Ces mécanismes peuvent être regroupés en quatre grandes catégories :

- La correction du climat obtenue principalement grâce à l'irrigation : le pourtour méditerranéen est connu pour son passé riche en techniques et en stratégies sociales (EL AMAMI, 1983 ; SORTINO éd. 1988) et par le choix des espèces et des variétés adaptées à l'environnement.

- Les variables du système de culture : les activités sont souvent combinées dans le but de conférer au système de production autonomie et souplesse face aux exigences de transformation imposées par l'adaptation à un environnement en perpétuelle transformation.

- Les externalisations : l'ensemble des modalités énumérées sont internes à l'exploitation. D'autres, par contre, mettent en jeu des relations entre exploitations, ou entre exploitations et environnement.

Plusieurs formes d'associations peuvent avoir lieu autant sur le foncier que sur le cheptel ou le matériel agricole ; ce qui permet une composition dans la conduite et un ajustement entre les capacités et les disponibilités financières. D'autres pratiques telles que la transhumance, et la location de la jachère (*Achaba* en Tunisie), le recours à la location de matériel agricole ou la prestation de service favorisent aussi l'adaptation⁵.

Enfin, l'environnement de l'exploitation offre à celle-ci des opportunités qui s'ajoutent à celles déjà éprouvées par le passé : l'entraide, l'association ou la migration. Elle sont fréquemment le résultat de l'intervention des pouvoirs publics à travers différents registres de la politique agricole et de développement (les crédits, les subventions ou l'assistance technique, etc...).

- La pluriactivité et la diversification des sources de revenu : c'est au plan de la diversification des sources de revenu que les potentialités offertes par l'environnement sont le mieux utilisées (Collectif, 1991b).

NOTES (5) Il s'agit dans une certaine mesure de formes d'externalisation (BAPTISTA, 1991) et qui se retrouvent pour l'utilisation des moyens mécaniques (tracteurs, moissonneuses batteuses etc...).

Phénomène qui touche l'ensemble des agricultures méditerranéennes, la pluriactivité prend une signification particulière sur les pays de la rive sud : la pluriactivité et les revenus extérieurs ne peuvent être analysés comme un dispositif conjoncturel ou comme une forme de résistance ; il s'agit d'un élément structurel.

Trois types de pluriactivité peuvent être identifiés sur la base du rôle joué par le revenu extérieur dans la reproduction et l'évolution de l'ensemble du système exploitation-famille : la pluriactivité de survie ou de maintien, rencontrée dans des exploitations de petite taille et de faible potentiel ; la pluriactivité de soutien à l'accumulation dans l'appareil de production et la pluriactivité de placement qui permet à partir d'une agriculture plus assurée de réaliser des placements dans d'autres secteurs ou inversement.

L'ensemble des mécanismes de régulation ou d'adaptation sont mis en oeuvre dans le cadre de stratégies diversifiées qui aboutissent globalement au maintien de l'agriculture familiale. Mais celui-ci qui donne l'impression d'une certaine stabilité cache en réalité une grande transformation et une signification différente de la régulation selon les différents types d'exploitation.

L'observation assez fine au niveau du terroir ou de la petite région montre une transformation profonde à la fois des exploitations et des configurations sociales rurales. Cette transformation se traduit soit par le maintien de l'exploitation, soit par une évolution et une augmentation des capacités de production à l'intérieur de l'exploitation ou en dehors de celle-ci (Collectif 1991c).

CONCLUSION

Si la capacité de l'agriculture familiale à s'adapter aux conditions mouvantes de la production doit être mise en relief, il n'en reste pas moins que l'évolution différentielle entre les pays montre les limites d'une telle souplesse. Or l'environnement économique de l'agriculture subit uniformément des transformations qui tendent à remettre en cause cette capacité d'adaptation⁶.

On constate une intrusion de plus en plus forte de l'économie marchande dans les zones rurales, une libéralisation tous azimuts de l'économie qui met sur le même marché des agricultures de niveaux économiques et techniques différents et surtout une emprise de la ville sur le rural qui fait perdre aux ruraux tout contrôle des moyens de production et notamment le contrôle du foncier, base de la reproduction des exploitations et de l'exploitation familiale en particulier.

Dans ce contexte les mécanismes de régulation que nous venons d'envisager et la diversité des formes d'agriculture familiale vont-ils permettre à celle-ci de se maintenir ? Dans quelles conditions ? A quels prix ? Et pour quelles fonctions ?

NOTES (6) Il est à noter que la question de la transformation actuelle des sociétés rurales maghrébines a fait l'objet d'un séminaire organisé par la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (Tunis I, Avril 1993). Ce texte a bénéficié des échanges développés dans le cadre de cette manifestation ; la thématique "agriculture familiale et nouvelles politiques économiques" est appelée à constituer un programme collectif de recherche.

R É P É R T O I R
B I B L I O G R A P H I Q U E S

CAVAILHES J. *Les réponses des marxistes à la question agraire, Histoire des idées et des faits*, Dijon : INRA, 1981, 188 p. (Document de recherche ; 16).

CHAULE C. *La terre, les frères et l'argent, Stratégie familiale et production agricole en Algérie depuis 1962*, Alger : OPU, 1987, 1200 p.

COLLECTIF (a), "Choix technologiques, risque et sécurité dans les agricultures méditerranéennes", *Actes du séminaire de Tiaret*, CIHEAM, 2/5 Octobre 1988, 180 p. (Options méditerranéennes, Série A 21).

COLLECTIF (b), *Pluriactivité et revenus extérieurs dans les agricultures méditerranéennes*, CIHEAM, 1991, 192 p.

COLLECTIF (a), "Choix technologiques, risque et sécurité dans les agricultures méditerranéennes", *Actes du séminaire de Tiaret*, CIHEAM, 2/5 Octobre 1988, 180 p. (Options méditerranéennes, Série A 21).

DESPOIS J. *La Tunisie orientale, Sahel et basse steppe, Etudes géographiques*, Paris : PUF, 1955, 551 p.

EL AMAMI S. *Les aménagements hydrauliques traditionnels de Tunisie*, Tunis : Centre de Recherche du Génie Rural, 1984, 69 p.

EL KHYARI, *Agriculture au Maroc*, Rabat : Okad, 1987, 499 p.

ELLOUMI M. "Pluriactivité et transformation des rapports sociaux dans l'agriculture tunisienne", *Annales d'économie et de gestion*, Tunis : Faculté des sciences économiques et de gestion, 1991.

GERVAIS, SERVOLIN, WEIL, *Une France sans paysans*, Paris : Seuil, 1965.

LE COZ J. *Espaces méditerranéens et dynamiques agraires, Etat territorial et communautés rurales*, 1990, 393 p. (Options méditerranéennes, Série B 2).

MOLLARD A. *Paysans exploités*, Grenoble : PUG, 1977.

OLIVIER-BAPTISTA F. "Les agricultures familiales au Portugal", *Communication au séminaire Rafac*, Montpellier : CIHEAM-IAM, 21/26 Octobre 1991, 36 p.

PASCON P. *Le Haouz de Marrakech*, Editions marocaines et internationales, 1977, 693 p. + annexes.

PASCON P. *La maison d'Illigh, L'histoire sociale du Tazerwelt*, Rabat : SMER, 1984.

PASCON P., BENATYA D., ZAGDOUNI L. "Etude du comportement technique et des décisions socio-économiques des chefs d'exploitation familiale en situation aléatoire, Cas des zones arides et semi-arides, Eléments d'une méthodologie", *Réseau Agricultures Familiales Comparées*, CIHEAM-IAM, Montpellier/Tunis, 1984, pp. 213 - 230.

SETHOM H. *Pouvoir urbain et paysannerie en Tunisie*, Tunis : Cérés production, 1992, 393 p.

SERVOLIN C. *L'univers politique des paysans*, Paris : Armand Colin, 1972.

SILVA M.R. *Industrialisation et développement local, Une interprétation à partir du cas portugais*, Thèse de Doctorat, IREP-Développement, 1988, 338 p.

SORTINO E. *L'eau et le Maghreb, Un aperçu sur le présent, L'héritage et l'avenir*, PNUD, 1988, 165 p.